

M. CLANCY : Je suis informé que le dragueur qu'on a employé pour ces travaux ira creuser à Port-Stanley. J'espère que le ministre comprendra l'importance de faire exécuter ces travaux.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je prends note des observations de l'honorable député.

M. SPROULE : Le ministre a-t-il une idée de la somme nécessaire pour finir le dragage du port d'Owen-Sound ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : A peu près \$50,000.

Port de Toronto—Travaux à l'extrémité est..... \$20,000

M. CLARKE : Le ministre voudrait-il bien me dire si l'on a modifié les plans des travaux à l'extrémité est de l'île ? Y a-t-il quelque crédit affecté à des travaux pour la protection de l'extrémité ouest de l'île ? Je suis informé que certaines députations se sont rendues auprès du ministre et lui ont signalé la nécessité de protéger, au moyen de batardeaux ou autrement, cette partie de l'île. Le crédit en question doit-il être entièrement consacré au prolongement des travaux de l'extrémité est, ou sera-t-il inscrit au budget supplémentaire un nouveau crédit pour la protection de l'extrémité occidentale ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : La députa-tion dont parle mon honorable collègue est en effet venue me voir à ce sujet et m'a demandé avec instance de construire des batardeaux. Les plans soumis n'ont pas encore été acceptés d'une façon définitive. J'ignore si nous construirons des batardeaux comme on l'a suggéré ; mais nous sommes tenus de faire quelque chose dans ce sens et mon ingénieur en chef est à étudier sérieusement la question.

M. CLARKE : Je dois faire observer que les travaux en cours de construction à l'extrémité est de l'île, à moins qu'on ne les complète par d'autres travaux plus à l'ouest, seraient un danger sérieux pour l'extrémité ouest de l'île. Ces travaux ont pour effet de détourner les grosses mers vers la partie ouest de l'île, qui reste sans aucune protection.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Il sera consacré une assez ronde somme en dragage. On m'a signalé l'année dernière la nécessité de construire des batardeaux, afin de protéger la partie ouest de l'île, mais nous n'avons encore rien décidé quant au genre de travaux qu'il convient de faire. Il paraîtrait que ce n'est pas chose facile.

M. CLARKE : Le ministre peut-il nous donner un état approximatif des dépenses qu'il faudra faire pour compléter les travaux à la partie est de l'île ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Il faudra dépenser encore \$80,000 à peu près.

Port de Goderich..... \$53,000

M. FOSTER : Quelle sera la totalité du coût des travaux faits à ce port ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ce crédit-ci couvre tout le coût des travaux, maintenant à l'entreprise.

Résolutions à rapporter.

Le MINISTRE DU COMMERCE (sir Richard Cartwright) : Je propose que la Chambre lève sa séance.

La motion est adoptée, et la Chambre lève sa séance à minuit, vingt-cinq minutes (vendredi).

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, le 21 mai 1897.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à 3 heures.

PRIÈRE.

BILL RETIRÉ.

Bill (n° 66) concernant la Compagnie Canadienne de force motrice. (M. Gibson.)

AFFAIRES DE ROUTINE.

Le MINISTRE DU COMMERCE (sir Richard Cartwright) : Je propose :

Que lorsque la Chambre lèvera sa séance aujourd'hui elle ne se réunisse que mardi prochain, le 25 courant, à trois heures de l'après-midi.

M. BRITTON : Est-il entendu que jeudi de la semaine prochaine est un jour de fête et que la Chambre ne siégera pas ce jour-là ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Jeudi étant le jour de l'Ascension se trouve nécessairement, à mon avis, jour de fête et a toujours été ainsi observé.

M. WALLACE : Jeudi se trouve-t-il jour de fête statutaire pour la Chambre ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : C'est un jour de fête statutaire. Comme l'honorable député le sait, il est quelquefois arrivé à la Chambre de ne pas observer les jours de fête statutaires ; mais nous n'irons pas, je suppose, effaroucher les consciences timorées en siégeant jeudi prochain.

M. WALLACE : Si la Chambre siégeait jeudi, au lieu de mercredi, cela ferait bien mieux l'affaire des députés.

M. FOSTER : Décrétons que mercredi sera le 1^{er} jour de l'Ascension.

M. McMULLEN : Je suggérerais au gouvernement de consacrer samedi de la semaine prochaine à la législation d'intérêt privé, au lieu de lundi. Il y a un grand nombre de bills d'intérêt privé à discuter et d'item inscrits au feuillet des ordres. La Chambre le sait, toute la dernière session de l'ancien parlement a été consacrée au bill remédiateur, à l'exclusion de toute autre législation, et à la dernière session du présent parlement, il a été consacré fort peu de temps à la discussion des bills